



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL

COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil communautaire s'est réuni en séance publique à l'amphithéâtre 400 de l'Université de la Nive à Bayonne, le samedi 28 septembre 2019 à 10 heures, sur invitation en date du 20 septembre 2019 adressée par Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président et affichée le 20 septembre 2019. Il a délibéré sur les questions suivantes dont le compte-rendu a été affiché sur les panneaux de l'Hôtel de l'Agglomération.

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie (jusqu'à l'OJ N°26), ALDACOURROU Michel (jusqu'à l'OJ N°15), ALZURI Emmanuel (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et à l'OJ N°24), ANCHORDOQUY Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°17), ANES Pascale, ANGLADE Jean-François, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARRABIT Bernard (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5, l'OJ N°24 et à compter de l'OJ N°16), ARROSSAGARAY Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°15), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel représenté par AMESTOY-CLEDON Cécile, BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°18), BERLAN Simone, BERCAITS Christian (jusqu'à l'OJ N°15), BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°16), BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel, BIDART Jean-Paul (jusqu'à l'OJ N°15), BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCO Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BUSSIRON Jean-Yves (jusqu'à l'OJ N°28), BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°25), CAPDEVIELLE Colette, CARRERE Bruno (jusqu'à l'OJ N°26), CARRICABURU Jean, CARRIQUE Renée, CASTAIGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie (jusqu'à l'OJ N°15), CAZALIS Christelle (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), CLAVERIE Peio, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°15), DE CORAL Odile, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien représenté par HARISTOY Marie-Claire, DEQUEKER Valérie, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée (jusqu'à l'OJ N°25), ELGOYHEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ELGUE Martin (jusqu'à l'OJ N°17), ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELIZALDE Iker, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY René, ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Pello, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), GALLOIS Françoise, GAMOY Roger, GARICOITZ Robert (jusqu'à l'OJ N°17), GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis, GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GOYHENEIX Joseph, GUILLEMOTONIA Pierre, HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°29), HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Henry (jusqu'à l'OJ N°15), IPUTCHA Jean-Marie, IRASTORZA Didier, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOIN Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), IRUMÉ Jacques, ITHURRALDE Éric, ITHURRIA Nicole, JOCOU Pascal, KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste représenté par DUTOURNIER Henri, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier représenté par DUHALDE Antton, LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton, LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE Marie (jusqu'à l'OJ N°16), LATAILLADE Robert, LAUQUÉ Christine, LESPADE Daniel, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard,

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza

15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença

15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE Marie-Noëlle, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre représenté par ARLA Alain (jusqu'à l'OJ N°20), NOBLIA Eliane (jusqu'à l'OJ N°18), MONDORGE Guy, MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal (jusqu'à l'OJ N°15), OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°17), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et l'OJ N°24), ORTIZ Laurent (jusqu'à l'OJ N°16), PEILLEN Jean-Marc (jusqu'à l'OJ N°27), PEYROUTAS Maitena, PONS Yves représenté par ETCHÉLECU Jacques (jusqu'à l'OJ N°29), POULOU Guy, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°15), PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°15), SAN PEDRO Jean, SANPONS Maryse, SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°17), VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ALÇUGARAT Christian, ARCOUET Serge, BARATE Jean-Michel, BEGUE Catherine, BERGÉ Mathieu, BERRA Jean-Michel, BIDEgain Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, CARPENTIER Vincent, CARRICART Pierre, CASABONNE Bernard, CHASSERIAUD Patrick, CURUTCHARRY Antton, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DOYHENART Jean-Jacques, DUBOIS Alain, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ESPIAUBE Marie-José, ETCHART Jean-Louis, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, ETCHEVERRY Michel, FIESCHI Pierre, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GETTEN-PORCHE Claudine, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HACALA Germaine, HARIPE Bertrand, HARRIET Jean-Pierre, HEUGUEROT Daniel, HIRIART Michel, IBARLOZA Iñaki, IDIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIGARAY Bruno, IRIGOYEN Nathalie, IRUMÉ Jean-Michel, JONCOHALSA Christian, LAPEYRADE Roger, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE-DAVID Florence, LEIZAGOYEN Sylvie, LEURGORY Charles, MEYZENC Sylvie, MIALOCQ Marie-José, MOTSCH Nathalie, NEYS Philippe, NOUSBAUM Pierre-Marie, ONDARS Yves, PICARD-FELICES Marie, SERVAIS Florence, SOROSTE Michel, TARDITS Richard, UGALDE Yves, UTHURRALT Dominique.

PROCURATIONS :

AGUERRE Barthélémy à APEÇARENA Jean-Pierre, ALDACOURROU Michel à BARETS Claude (à compter de l'OJ N°16), ARRABIT Bernard à BEHOTEGUY Maider (de l'OJ N°6 à l'OJ N°15), ARROSSAGARAY Pierre à ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), BERCAITS Christian à THEBAUD Marie-Ange (à compter de l'OJ N°16), BERGÉ Mathieu à IRIART Jean-Claude, BERRA Jean-Michel à LESPADE Daniel, BERTHET André à BETBEDER Lucien (à compter de l'OJ N°17), BIDART Jean-Paul à BICAIN Jean-Michel (à compter de l'OJ N°16), BIDEgain Gérard à FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), BIDEGARAY Barthélémy à IRIART Alain, BURRE-CASSOU Marie-Pierre à HAYE Ghislaine (à compter de l'OJ N°18), BUSSIRON Jean-Yves à DALLEMANE Michel (à compter de l'OJ N°29), CAMOU Jean-Michel à BUTORI Nicole (à compter de l'OJ N°26), CARPENTIER Vincent à CASTAING Alain, CARRERE Bruno à GALLOIS Françoise (à compter de l'OJ N°27), CASABONNE Bernard à IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), CASTEL Sophie à MARTIN-DOLHAGARAY Christine (à compter de l'OJ N°16), CHASSERIAUD Patrick à DE PAREDES Xavier, CURUTCHARRY Antton à CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), DARRASSE Nicole à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°16), DESTIZON Patrick à CASTAGNEDE Jocelyne, DEVEZE Christian à LAMERENS Jean-Michel, ECHEVERRIA Andrée à PREBENDE Jean-Louis (à compter de l'OJ N°26), ELISSALDE Philippe à KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à LARRALDE André, ETCHEMAITE Pierre à SECALOT Michel, ETCHEMENDY Jean à ELGOYEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ETCHETO Henri à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°19), GETTEN-PORCHE Claudine à GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GONZALEZ Francis à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°18), HACALA Germaine à DE CORAL Odile, HEUGUEROT Daniel à ANES Pascale, HIRIART Michel à HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki à IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°18), IRUMÉ Jean-Michel à IRUME Jacques, KEHRIG-COTTENÇON Chantal à ECENARRO Kotte (à compter de l'OJ N°20), LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LASSERRE Marie à OLCOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°17), LASSERRE-DAVID Florence à VEUNAC Jacques, MEYZENC Sylvie à DURRUTY Sylvie, MIALOCQ Marie-José à JOCOU Pascal, NEGUELOUART Pascal à GOYHENEIX Joseph (à compter de l'OJ N°16), NOBLIA Eliane à IRASTORZA Didier (à compter de l'OJ N°19), NOUSBAUM Pierre-Marie à IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), OÇAFRAIN Michel à OÇAFRAIN Gilbert (à compter de l'OJ N°18), OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre (à compter de

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza

15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença

15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

l'OJ N°6), ORTIZ Laurent à LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°17), PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), POYDESSUS Dominique à UHART Michel (à compter de l'OJ N°16), SERVAIS Florence à HIALLE Sylvie, SOROSTE Michel à ETCHEGARAY Jean-René, UGALDE Yves à LAUQUÉ Christine, URRUTIAGUER Sauveur à DELGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), UTHURRALT Dominique à BARANTHOL Jean-Marc.

Nombre de conseillers en exercice : 233

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LARRALDE André

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 10H10.

Modalité de vote :

- vote à main levée : OJ N°1,4,5,17,18,19,21,22,25,26,28,29,31,32,33,
- vote électronique : OJ N°6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,23,24,27,30.

OJ N°1 - Administration générale.

Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil communautaire des 16 mars et 13 avril 2019.

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Les procès-verbaux des séances des 16 mars et 13 avril 2019 sont soumis à l'approbation du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°2 - Administration générale.

Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque par délégation du Conseil communautaire.

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Il est rendu compte au Conseil communautaire des décisions prises par Monsieur le Président, en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

OJ N°3 - Administration générale.

Compte-rendu des décisions prises par le Conseil permanent de la Communauté d'Agglomération Pays Basque par délégation du Conseil communautaire.

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Il est rendu compte au Conseil communautaire des délibérations adoptées par le Conseil permanent de la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 16 juillet 2019 en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

OJ N°4 – Administration générale.

Représentation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au Syndicat Mixte du SCoT du Pays Basque et du Seignanx. Modification.

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire est aujourd'hui invité à procéder à un ajustement au sein du Syndicat mixte du SCoT du Pays Basque et du Seignanx.

Suite au décès de Monsieur Jean-François Aramendy, conseiller municipal d'Ahetze, représentant la Communauté d'Agglomération au syndicat, un siège de délégué suppléant est vacant. La candidature de Madame Françoise Harriague est proposée.

Vu les articles L5211-1 et L2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°5 – Administration générale.

Ajustement de la composition de la commission Cycle de l'eau de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Vu les articles L5211-1 et L2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Un ajustement de la composition de la Commission Cycle de l'eau est aujourd'hui proposé au vote du Conseil communautaire :

- la candidature de Monsieur Ramuntxo Goyhetché est proposée pour pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-François Aramendy.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Sur proposition du Président, l'OJ N°24 est présenté à l'issue du vote de l'OJ N°5.

OJ N°24 – Gestion intégrée du cycle de l'eau. Cours d'eau et Bassins versants. Instauration de la taxe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à compter de l'exercice 2020.

Rapporteur : Monsieur Emmanuel ALZURI

Il est proposé au Conseil communautaire d'instituer une taxe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à compter de l'exercice 2020.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 178 voix

Contre : 5 voix

Abstention : 9

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 7

Contre : 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 070 DE PAREDES Xavier, 095 ERRECARRET Anicet, 104 ETCHEMAITE Pierre (218 SECALOT Michel), 218 SECALOT Michel.

Abstention : 014 ARROSSAGARAY Pierre, 023 BEHOTEGUY Mairer, 036 BLEUZE Anthony, 135 HIALLE Sylvie, 168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre, 173 LARRAMENDY Jules, 195 MOUESCA Colette, 203 OLIVE Claude, 219 SERVAIS Florence (135 HIALLE Sylvie).

Non votants : 007 ANCHORDOQUY Jean-Michel, 029 BERTHET André, 066 DARRASSE Nicole, 087 ELGOYHEN Monique, 120 GAMOY Roger, 130 GUILLEMOTONIA Pierre, 157 ITHURRALDE Eric.

OJ N°6 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget principal.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°2 du budget principal pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 189 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 8

Contre : 104 ETCHEMAITE Pierre (218 SECALOT Michel).

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 029 BERTHET André, 066 DARRASSE Nicole, 121 GARICOITZ Robert, 166 LAFITE Guy, 171 LARRABURU Antton, 179 LATAILLADE Robert, 193 MONDORGE Guy, 195 MOUESCA Colette.

OJ N°7 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°1 – Budget annexe des zones d'activités.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°1 du budget annexe Zones d'activités pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 188 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 10

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri)

Non votants : 022 BEGUERIE Adrien, 029 BERTHET André, 066 DARRASSE Nicole, 153 IRIGOIN Jean-Pierre, 166 LAFITE Guy , 167 LAFITTE Pascal , 179 LATAILLADE Robert , 205 PEILLEN Jean-Marc , 207 PONS Yves , 208 POULOU Guy.

OJ N°8 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°1 - Budget annexe du port de plaisance.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°1 du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 188 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 10

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 029 BERTHET André, 040 BRAU-BOIRIE Françoise, 066 DARRASSE Nicole, 071 DELGUE Jean-Pierre, 085 ECHEVERRIA Andrée, 116 FONTAINE Arnaud, 146 IPUTCHA Jean-Marie, 166 LAFITE Guy, 192 MIRANDE Jean-Pierre, 208 POULOU Guy.

OJ N°9 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget annexe de l'eau potable gestion directe.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°2 du budget annexe Eau potable Gestion directe pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 184 voix
Contre : 3 voix
Abstention : 2
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 9

Contre : 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 070 DE PAREDES Xavier, 192 MIRANDE Jean-Pierre.

Abstention : 087 ELGOYHEN Monique, 105 ETCHEMENDY Jean (Monique 087 ELGOYHEN).

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 003 AGUERRE Barthélémy (009 APECARENA Jean-Pierre), 029 BERTHET André , 038 BORDES Alexandre , 066 DARRASSE Nicole , 121 GARICOITZ Robert , 145 INCHAUSPE Henry , 175 LARRODE Jean-Pascal (038 BORDES Alexandre) , 193 MONDORGE Guy , 208 POULOU Guy.

OJ N°10 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget annexe de l'eau potable gestion déléguée.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°2 du budget annexe Eau potable Gestion déléguée pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 182 voix
Contre : 1 voix

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Abstention : 5
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 9

Contre : 060 CHASSERIAUD Patrick (Xavier 070 DE PAREDES)

Abstention : 038 BORDES Alexandre, 070 DE PAREDES Xavier, 087 ELGOYHEN Monique, 105 ETCHEMENDY Jean (087 ELGOYHEN Monique), 175 LARRODE Jean-Pascal (038 BORDES Alexandre).

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 193 MONDORGE Guy, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 009 APECARENA Jean-Pierre , 029 BERTHET André , 066 DARRASSE Nicole , 085 ECHEVERRIA Andrée , 165 LACOSTE Xavier , 180 LAUQUE Christine , 192 MIRANDE Jean-Pierre , 205 PEILLEN Jean-Marc , 232 VILLENEUVE Arnaud.

OJ N°11 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget annexe de l'eau potable gestion déléguée avec transfert de droits à déduction de TVA.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°2 du budget annexe Eau potable Gestion déléguée avec transfert de droits à déduction de TVA pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 185 voix
Contre : 2 voix
Abstention : 2
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 9

Contre : 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 070 DE PAREDES Xavier.

Abstention : 087 ELGOYHEN Monique, 105 ETCHEMENDY Jean (087 ELGOYHEN Monique).

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 003 AGUERRE Barthélémy (009 APECARENA Jean-Pierre), 005 ALDACOURROU Michel, 009 APECARENA Jean-Pierre, 029 BERTHET André, 066 DARRASSE Nicole, 085 ECHEVERRIA Andrée, 168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre, 192 MIRANDE Jean-Pierre, 193 MONDORGE Guy.

OJ N°12 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°1 - Budget annexe de l'assainissement collectif gestion directe.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°1 du budget annexe Assainissement collectif Gestion directe pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 183 voix
Contre : 2 voix
Abstention : 3
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 10

Contre : 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 197 NEGUELOUART Pascal.

Abstention : 038 BORDES Alexandre, 070 DE PAREDES Xavier, 175 LARRODE Jean-Pascal (038 BORDES Alexandre).

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume, 029 BERTHET André, 047 CAPDEVIELLE Colette, 065 DARASPE Daniel, 066 DARRASSE Nicole, 085 ECHEVERRIA Andrée, 166 LAFITE Guy, 167 LAFITTE Pascal, 193 MONDORGE Guy, 205 PEILLEN Jean-Marc.

OJ N°13 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget annexe de l'assainissement collectif gestion déléguée.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°2 du budget annexe Assainissement collectif Gestion déléguée pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 186 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 1
Ne prend pas part au vote : 4
Non votants : 8

Contre : 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier).

Abstention : 070 DE PAREDES Xavier.

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 173 LARRAMENDY Jules, 193 MONDORGE Guy, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume, 029 BERTHET André, 066 DARRASSE Nicole, 074 DEQUEKER Valérie, 085 ECHEVERRIA Andrée, 165 LACOSTE Xavier, 192 MIRANDE Jean-Pierre, 232 VILLENEUVE Arnaud.

OJ N°14 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°2 - Budget annexe de l'assainissement collectif gestion déléguée avec transfert de droits à déduction de TVA.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°2 du budget annexe Assainissement collectif Gestion déléguée avec transfert de droits à déduction de TVA pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 183 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 2
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 12

Abstention : 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 070 DE PAREDES Xavier.

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 173 LARRAMENDY Jules, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 003 AGUERRE Barthélémy (009 APECARENA Jean-Pierre), 027 BERLAN Simone, 029 BERTHET André, 066 DARRASSE Nicole, 074 DEQUEKER Valérie, 085 ECHEVERRIA Andrée, 095 ERRECARRET Anicet, 102 ETCHEBEST Michel, 161 ETCHEVERRY Pello, 192 MIRANDE Jean-Pierre, 193 MONDORGE Guy, 226 UHART Michel.

OJ N°15 – Finances, Fiscalité.

Exercice 2019 - Décision modificative n°1 - Budget annexe de l'assainissement non collectif.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est invité à voter la décision modificative n°1 du budget annexe Assainissement non collectif pour l'exercice 2019.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 182 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 4
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 11

Abstention : 038 BORDES Alexandre, 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 070 DE PAREDES Xavier, 175 LARRODE Jean-Pascal (038 BORDES Alexandre).

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 193 MONDORGE Guy, 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri).

Non votants : 005 ALDACOURROU Michel, 029 BERTHET André, 040 BRAU-BOIRIE Françoise, 066 DARRASSE Nicole, 085 ECHEVERRIA Andrée, 109 ETCHEVERRY Maialen, 158 ITHURRIA Nicole, 167 LAFITTE Pascal, 203 OLIVE Claude (168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre), 208 POULOU Guy, 232 VILLENEUVE Arnaud.

OJ N°16 – Finances, Fiscalité.

Révision des autorisations de programme et d'engagement.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Au regard des rythmes d'avancement et de l'évolution du coût des opérations, et dans le cadre de l'adoption des décisions modificatives des budgets 2019, il est proposé au Conseil

communautaire d'ajuster le montant de certaines autorisations et de réviser la répartition pluriannuelle des CP de plusieurs opérations selon le détail figurant en annexe.

Il est également proposé la transformation d'une AP et la création de 4 nouvelles AP (dont 3 sur les budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement) selon le détail également annexé au présent rapport.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 129 voix
Contre : 5 voix
Abstention : 43
Ne prend pas part au vote : 6
Non votants : 7

Contre : 120 GAMOY Roger, 138 IBARLOZA Inaki (142 IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne), 142 IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, 162 KEHRIG-COTTENÇON Chantal, 216 SANPONS Maryse.

Abstention : 001 ABBADIE Arnaud, 002 AGUERGARAY Léonie, 010 ARAMENDI Philippe, 026 BERGE Mathieu (149 IRIART Jean-Claude), 031 BICAIN Jean-Michel, 032 BIDART Jean-Paul (031 BICAIN Jean-Michel), 034 BIDEGARAY Barthelemy (148 IRIART Alain), 035 BISAUTA Martine, 038 BORDES Alexandre, 044 BUTORI Nicole, 047 CAPDEVIELLE Colette, 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 070 DE PAREDES Xavier, 077 DONAPETRY Jean-Michel, 087 ELGOYHEN Monique, 093 ERGUY Chantal, 095 ERRECARRET Anicet, 104 ETCHEMAITE Pierre (218 SECALOT Michel), 105 ETCHEMENDY Jean (087 ELGOYHEN Monique), 114 EYHERABIDE Pierre, 119 GALLOIS Françoise, 122 GASTAMBIDE Arno, 123 GAVILAN Francis, 140 IDIART Alphonse, 143 IHIDOY Sébastien, 146 IPUTCHA Jean-Marie, 148 IRIART Alain, 149 IRIART Jean-Claude, 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste, 165 LACOSTE Xavier, 167 LAFITTE Pascal, 173 LARRAMENDY Jules, 174 LARRANDA Régine, 175 LARRODE Jean-Pascal (038 BORDES Alexandre), 179 LATAILLADE Robert, 193 MONDORGE Guy, 215 SAN PEDRO Jean, 218 SECALOT Michel, 221 BERCAITS Christian (222 THEBAUD Marie-Ange), 222 THEBAUD Marie- Ange, 223 THICOIPE Michel, 224 TRANCHE Frédéric , 233 YBARGARAY Jean-Claude.

Ne prend pas part au vote : 068 DE CORAL Odile, 091 ELIZALDE Iker, 108 ETCHETO Henri, 131 HACALA Germaine (068 DE CORAL Odile), 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri), 208 POULOU Guy.

Non votants : 025 BERARD Marc, 029 BERTHET André, 066 DARRASSE Nicole (074 DEQUEKER Valérie), 085 ECHEVERRIA Andrée, 109 ETCHEVERRY Maialen, 192 MIRANDE Jean- Pierre, 210 POYDESSUS Philippe.

OJ N°17 – Finances, Fiscalité. **Révision des attributions de compensation.**

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Compte tenu de l'avis de la CLECT, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir approuver les présentes révisions dérogatoires des attributions de compensation, conformément aux montants détaillés dans le tableau ci-après.

| Communes bénéficiaires du FPIC en 2016 | Ajustement des AC |
|--|-------------------|
| Ahaxe-Alciette-Bascassan | 6 661 € |
| Aincille | 2 674 € |
| Ainharp | 2 043 € |
| Ainhice-Mongelos | 3 049 € |
| Alçay-Alçabéhéty-Sunharette | 2 945 € |
| Aldudes | 4 962 € |
| Alos-Sibas-Abense | 4 664 € |
| Anhau | 10 405 € |
| Arancou | 218 € |
| Arhansus | 884 € |
| Armendarits | 8 862 € |
| Arnéguy | 4 951 € |
| Arrast-Larrebieu | 1 448 € |
| Ascarat | 5 939 € |
| Aussurucq | 4 306 € |
| Ayherre | 14 047 € |
| Banca | 5 461 € |
| Barcus | 9 619 € |
| Bardos | 21 105 € |
| Béhorléguy | 1 793 € |
| Bergouey-Viellenave | 639 € |
| Berrogain-Laruns | 6 015 € |
| Bidache | 15 699 € |
| Bidarray | 13 512 € |
| Bonloc | 2 613 € |
| Brisous | 43 675 € |
| Bunus | 3 530 € |
| Bussunarits-Sarrasquette | 3 230 € |
| Bustince-Iriberry | 1 279 € |
| Came | 4 670 € |
| Camou-Cihigue | 1 407 € |
| Caro | 3 711 € |
| Charritte-de-Bas | 3 684 € |
| Chéraute | 19 544 € |
| Espès-Undurein | 8 709 € |
| Estérençuby | 7 723 € |
| Etchebar | 935 € |
| Gamarthe | 1 097 € |
| Garindein | 8 265 € |
| Gotein-Libarrenx | 6 423 € |
| Guiche | 9 469 € |
| Hasparren | 75 507 € |
| Haux | 1 530 € |
| Hélette | 10 174 € |
| L'Hôpital-Saint-Blaise | 1 176 € |
| Hosta | 1 659 € |
| Ibarrolle | 2 104 € |
| Idaux-Mendy | 3 996 € |
| Iholdy | 12 033 € |

| Communes bénéficiaires du FPIC en 2016 | Ajustement des AC |
|--|-------------------|
| Irissarry | 12 713 € |
| Irouléguy | 8 350 € |
| Ispoure | 9 705 € |
| Isturits | 7 576 € |
| Jaxu | 3 972 € |
| Juxue | 5 123 € |
| La Bastide-Clairence | 22 058 € |
| Lacarre | 3 664 € |
| Lacarry-Arhan-Charritte-de-Haut | 1 675 € |
| Laguinge-Restoue | 3 112 € |
| Lantabat | 8 881 € |
| Larceveau-Arros-Cibits | 795 € |
| Larrau | 1 899 € |
| Lasse | 8 199 € |
| Lecumberry | 4 405 € |
| Lichans-Sunhar | 1 400 € |
| Lichos | 2 355 € |
| Licq-Athérey | 1 969 € |
| Macaye | 5 516 € |
| Mauléon-Licharre | 33 982 € |
| Mendionde | 16 342 € |
| Menditte | 6 981 € |
| Mendive | 3 596 € |
| Moncayolle-Larroy-Mendibieu | 5 546 € |
| Montory | 4 923 € |
| Muscudly | 3 702 € |
| Ordiarp | 9 018 € |
| Ossas-Suhare | 1 798 € |
| Ossès | 18 538 € |
| Ostabat-Asme | 3 554 € |
| Roquiague | 1 879 € |
| Sainte-Engrâce | 2 621 € |
| Saint-Esteben | 10 630 € |
| Saint-Etienne-de-Baïgorry | 28 849 € |
| Saint-Jean-le-Vieux | 15 757 € |
| Saint-Jean-Pied-de-Port | 25 838 € |
| Saint-Just-Ibarre | 4 895 € |
| Saint-Martin-d'Arberoue | 5 520 € |
| Saint-Martin-d'Arrossa | 11 510 € |
| Saint-Michel | 5 514 € |
| Sames | 6 177 € |
| Sauguis-Saint-Etienne | 2 440 € |
| Suhescun | 3 547 € |
| Tardets-Sorholus | 7 889 € |
| Trois-Villes | 2 188 € |
| Uhart-Cize | 19 258 € |
| Urepel | 6 566 € |
| Viodos-Abense-de-Bas | 6 789 € |

779 258 €

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°18 – Coopération transfrontalière, européenne et internationale.
Adoption du mémorandum de coopération institutionnelle entre la Communauté Autonome du Pays Basque (Euskadi) et la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver le mémorandum de coopération institutionnelle joint en annexe ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit mémorandum.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°19 – Action territoriale. Ingénierie et aide aux communes.
Règlement d'intervention pour l'attribution des fonds de concours.

Rapporteur : Monsieur Kotte ECENARRO

Le Conseil communautaire est ainsi invité à :

- approuver le règlement d'intervention pour l'attribution des fonds de concours, figurant en annexe 1 de la présente délibération ;
- prendre acte du modèle de convention à passer entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et la commune concernée lors d'une attribution de fonds de concours (joint en annexe 2 de la présente délibération).

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°20 – Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement.
Rapports 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif.

Rapporteur : Monsieur Alain IRIART

Le Conseil communautaire :

- prend acte des rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement (collectif et non collectif) au titre de l'exercice 2018,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents et actes se rapportant à la présente délibération.

Pièces jointes :

1. Un rapport sur le prix et la qualité de service d'eau potable et ses fiches synthétiques associées,
2. Un rapport sur le prix et la qualité de service de l'assainissement (collectif et non collectif) et ses fiches synthétiques associées.

OJ N°21 – Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement.
Secteur 1 - Sud Pays Basque. Convention tripartite de facturation, recouvrement et reversement des redevances d'eau et d'assainissement collectif par les gestionnaires des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Rapporteur : Monsieur Eric NARBAIS-JAUREGUY

Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver les termes de cette convention tripartite ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°22 – Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement.
Secteur 5 - Pays de Mixe. Conclusion d'un avenant n°2 au contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif sur l'ancien périmètre du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Saint-Palais Luxe-Sumberaute.

Rapporteur : Monsieur Alain IRIART

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver la conclusion de l'avenant n°2 au contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif de l'ancien périmètre du syndicat intercommunal d'assainissement de Saint-Palais-Luxe-Sumberaute, conformément au projet joint en annexe,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à le signer.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°23 – Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement.
Secteur 6 - Soule Xiberoa. Choix du mode de gestion pour le service public de l'eau potable.

Rapporteur : Monsieur Eric NARBAIS-JAUREGUY

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire est invité à :

- approuver le principe de l'exploitation du service d'eau potable dans le cadre d'une concession de service public ;
- approuver le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à Monsieur le Président ou son représentant d'en négocier les conditions précises, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-4 et L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'aux dispositions de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et celles du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de concession de service public.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 128 voix

Contre : 16 voix

Abstention : 28

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 8

Contre : 010 ARAMENDI Philippe, 026 BERGE Mathieu (149 IRIART Jean-Claude), 030 BETBEDER Lucien, 046 CAMOU Jean-Michel, 064 DALLEMANE Michel, 085 ECHEVERRIA Andrée, 087 ELGOYHEN Monique, 091 ELIZALDE Iker, 105 ETCHEMENDY Jean (087 ELGOYHEN Monique), 119 GALLOIS Françoise, 139 IBARRA Michel, 143 IHIDOY Sébastien, 149 IRIART Jean-Claude, 184 LOUGAROT Bernard, 212 PREBENDE Jean-Louis, 233 YBARGARAY Jean- Claude.

Abstention : 001 ABBADIE Arnaud, 031 BICAIN Jean-Michel, 035 BISAUTA Martine, 038 BORDES Alexandre, 044 BUTORI Nicole, 058 CAZALIS Christelle, 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 061 CLAVERIE Peio, 068 DE CORAL Odile, 070 DE PAREDES Xavier, 101 ETCHEBERRY Jean-Jacques, 106 ETCHEMENDY René, 122 GASTAMBIDE Arno, 131 HACALA Germaine (068 DE CORAL Odile), 163 LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, 173 LARRAMENDY Jules, 174 LARRANDA Régine, 175 LARRODE Jean-Pascal (038 BORDES Alexandre), 183 LISSARDY Sandra, 193 MONDORGE Guy, 196 NARBAIS-JAUREGUY Eric, 200 OCAFRAIN Gilbert, 201 OCAFRAIN Michel (200 OCAFRAIN Gilbert), 202 OLCOMENDY Daniel, 207 PONS Yves, 215 SAN PEDRO Jean, 216 SANPONS Maryse, 218 SECALOT Michel.

Ne prend pas part au vote : 079 DUBLANC Gilbert.

Non votants : 029 BERTHET André (030 BETBEDER Lucien), 043 BUSSIRON Jean-Yves, 066 DARRASSE Nicole (074 DEQUEKER Valérie), 165 LACOSTE Xavier, 167 LAFITTE Pascal, 168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre, 205 PEILLEN Jean-Marc, 210 POYDESSUS Philippe.

OJ N°25 – Gestion intégrée du cycle de l’eau. Cours d’eau et Bassins versants. Approbation de l’adhésion du Syndicat Mixte du Bas Adour au Syndicat Mixte de l’Adour Maritime et Affluents.

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire est invité à :

- émettre un avis favorable sur le projet d’adhésion du Syndicat Mixte du Bas Adour (SMBA) au Syndicat Mixte de l’Adour Maritime et Affluents (SMAMA) et sur l’extension du périmètre associée.

Le rapport est adopté à l’unanimité.

OJ N°26 - Tourisme.

Appel à projets départemental "Concourir au développement des pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel".

Rapporteur : Monsieur Daniel OLÇOMENDY

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver la candidature de la Communauté d’Agglomération Pays Basque à l’Appel à projets départemental « Concourir au développement des pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel »,
- approuver le plan de financement correspondant,
- solliciter le Département au taux maximum d’intervention (30% des dépenses HT) pour un montant prévisionnel de 66 980 €,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à déposer le dossier de la candidature auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques et à signer l’ensemble des documents afférents.

Le rapport est adopté à l’unanimité.

OJ N°27 - Urbanisme et Aménagement. Planification.

Commune de Biarritz. Organisation d’une concertation relative à la déclaration de projet "OCEAN START".

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver les modalités de la concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, comme exposé;

- charger Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ou son représentant de l'organisation de cette concertation.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 127 voix

Contre : 9 voix

Abstention : 33

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 6

Contre : 068 DE CORAL Odile, 091 ELIZALDE Iker, 119 GALLOIS Françoise, 131 HACALA Germaine (068 DE CORAL Odile), 138 IBARLOZA Inaki (142 IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne), 142 IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, 193 MONDORGE Guy, 221 BERCAITS Christian (222 THEBAUD Marie-Ange), 222 THEBAUD Marie-Ange.

Abstention : 010 ARAMENDI Philippe , 026 BERGE Mathieu (149 IRIART Jean-Claude) , 034 BIDEGARAY Barthelemy (148 IRIART Alain), 044 BUTORI Nicole, 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 070 DE PAREDES Xavier, 084 ECENARRO Kotte, 085 ECHEVERRIA Andrée (212 PREBENDE Jean-Louis), 089 ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, 093 ERGUY Chantal, 095 ERRECARRET Anicet, 104 ETCHEMAITE Pierre (218 SECALOT Michel), 106 ETCHEMENDY René, 114 EYHERABIDE Pierre, 120 GAMOY Roger, 122 GASTAMBIDE Arno, 140 IDIART Alphonse, 143 IHIDOY Sébastien, 146 IPUTCHA Jean-Marie, 148 IRIART Alain, 149 IRIART Jean-Claude, 162 KEHRIG-COTTENÇON Chantal (084 ECENARRO Kotte), 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean- Baptiste, 165 LACOSTE Xavier, 167 LAFITTE Pascal, 173 LARRAMENDY Jules, 174 LARRANDA Régine, 212 PREBENDE Jean-Louis, 215 SAN PEDRO Jean, 216 SANPONS Maryse, 218 SECALOT Michel, 223 THICOIPE Michel, 224 TRANCHE Frédéric.

Ne prend pas part au vote : 208 POULOU Guy.

Non votants : 029 BERTHET André (030 BETBEDER Lucien), 066 DARRASSE Nicole (074 DEQUEKER Valérie), 100 HASTOY Jean-Baptiste, 123 GAVILAN Francis, 205 PEILLEN Jean-Marc, 210 POYDESSUS Philippe.

OJ N°28 - Urbanisme et Aménagement. Paysages et patrimoines architecturaux et urbains.

Commune de La Bastide-Clairence. Engagement de la procédure de classement de la commune en Site Patrimonial Remarquable.

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

Après en avoir délibéré, et au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est invité à :

- approuver l'engagement de la procédure de classement de la commune de La Bastide-Clairence en Site Patrimonial Remarquable auprès du Ministre chargé de la Culture conformément à l'article L 631-2 du code du patrimoine ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à engager toute étude en vue de la concrétisation de la procédure.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°29 – Habitat et Politique de la Ville.

Adhésion de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au COL Foncier solidaire.

Rapporteur : Monsieur Paul BAUDRY

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au Col Foncier solidaire ;
- approuver les statuts et le cahier des charges ci-annexés ;
- prendre une participation au capital du COL Foncier solidaire via la souscription de 500 parts à 20€ chacune, équivalant à 10 000 € libérés en une fois ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document utile.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°30 – Habitat et Politique de la Ville. Parc privé.

Autorisation préalable au changement d'usage temporaire des locaux d'habitation. Mise en place d'un règlement.

Rapporteur : Monsieur Paul BAUDRY

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver le règlement de la Communauté d'Agglomération Pays Basque fixant les conditions et critères de délivrance des autorisations temporaires de changement d'usage de locaux d'habitation pour les locations meublées de courtes durées, annexé à la présente délibération ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°31 – Habitat et Politique de la Ville. Politique de la Ville.

Avenant n°1 au protocole du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2015-2020.

Rapporteur : Monsieur Paul BAUDRY

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver les termes de l'avenant n°1 au protocole du PLIE 2015-2020 ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant, ainsi que tout document utile.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°32 – Habitat et Politique de la Ville. Politique de la Ville.

Modification des statuts du Groupement d'Intérêt Public de Développement Social Urbain. Avenant n°6.

Rapporteur : Monsieur Paul BAUDRY

Le Conseil communautaire est invité à :

- se prononcer favorablement sur l'avenant n°6 portant modification des statuts du GIP-DSU ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant, ainsi que tout document utile.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°33 – Equipements et services à la population.

Approbation du procès-verbal constatant la mise à disposition à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de l'équipement affecté à la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Amikuze.

Rapporteur : Monsieur Bernard CACHENAUT

Ainsi, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver le procès-verbal de mise à disposition à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de l'équipement affecté à la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Amikuze ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à procéder à sa signature, ainsi que tout acte consécutif s'y rapportant.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

OJ N°34 – Partenariats et équipements culturels.

Complexe culturel « Saint-Louis » à Saint-Palais. Rapport d'activités 2018.

Rapporteur : Monsieur Bernard ARRABIT

Le Conseil communautaire prend acte de la communication du rapport annuel d'activités 2018 du Complexe « Saint-Louis » de Saint-Palais.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, aux prochains numéros du fascicule du recueil des délibérations prises par le Conseil.

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY remercie ses collègues et lève la séance à 13h50.

Compte rendu affiché le 4 octobre 2019